

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annances . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 30 Décembre 1879

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 24 de ce mois, a autorisé M. le Capitaine Mussly, Commandant du Corps des Carabiniers, à accepter et à porter la décoration de Commandeur du Nichan Iftikhar, qui lui a été conférée par S. A. le Bey de Tunis.

Le Prince a reçu une lettre de S. M. le Roi de Wurtemberg, en réponse à la notification du décès de S. A. S. Madame la Princesse Caroline.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Gouverneur Général recevra, le 1<sup>er</sup> janvier, à 2 heures, les Autorités et Fonctionnaires.

S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque les recevra également, à 2 heures et demie.

Nous avons annoncé dernièrement que la Principauté allait être dotée d'un établissement de Sœurs du Bon-Secours, spécialement consacrées à la garde des malades à domicile.

Le Prince Charles III appréciait depuis longtemps le dévouement intelligent et les rares qualités de ces admirables filles de la charité; M<sup>gr</sup> l'Evêque seconda, de son côté, les vues de Son Altesse Sérénissime, et cette pensée de paternelle sollicitude se transforma bientôt en une bienfaisante réalité.

La semaine dernière, les nouvelles sœurs ont été installées dans une modeste habitation de la rue des Briques, que M<sup>me</sup> Marie Blanc, dont le concours ne fait défaut à aucune bonne œuvre, a généreusement mise à leur disposition.

La maison du Bon-Secours de Monaco, composée de huit religieuses, a pour supérieure sœur Marguerite-Marie, une femme d'expérience et de manières sympathiques; c'est à celle-ci que les familles de la Principauté, ainsi que les hôtes étrangers qui y résident, peuvent, dès maintenant, s'adresser pour obtenir des garde-malades, modèles d'abnégation, de zèle et de discrétion. L'une d'entre elles sera chargée de visiter et d'assister les malades pauvres. Les soins donnés aux malades indigents seront complètement gratuits; de la part des familles ri-

ches ou dans l'aisance, les religieuses, sans rien demander, accepteront une offrande convenablement rémunératrice.

On sait combien les congrégations vouées aux œuvres de charité se sont multipliées dans ces derniers temps; c'est qu'elles répondent pleinement aux besoins de notre époque. Le développement rapide des Sœurs de Bon-Secours tient du prodige; elles datent seulement de l'année 1840, et leur fondateur est le P. Millet, un simple vicaire d'Arcis-sur-Aube, en Champagne. Mais ce vénérable ecclésiastique, qui vit encore et continue à diriger sa chère congrégation, l'honneur de sa longue existence, était un prêtre au cœur humble et compatissant, un homme d'une foi et d'une énergie à toute épreuve. Il avait commencé son œuvre avec deux ou trois religieuses; quelques années après, il en transporta le siège à Troyes, dans le local qui est en ce moment la maison mère. Ni les contradictions, ni les obstacles qui sont la pierre de touche des œuvres de Dieu, n'ont manqué à la congrégation naissante; elle sut les surmonter et se frayer sa route, jusqu'au jour où à Rome elle reçut son baptême de vie dans l'approbation du Souverain Pontife; dès lors, visiblement bénie, elle se répandit partout; aujourd'hui, elle compte 1,200 religieuses, formant 106 maisons dispersées en France, en Angleterre, en Belgique, en Italie, et jusqu'en Afrique.

Les populations de la Principauté, dont l'âme est si ouverte à la reconnaissance, feront un bon accueil aux saintes filles qui viennent s'établir au milieu d'elles, et elles ne tarderont pas à ressentir l'influence de leur dévouement; les pauvres surtout trouveront un puissant soulagement à leurs maux dans le contact avec ces anges de la charité.

M<sup>gr</sup> l'Evêque, voulant donner aux Dames de Saint-Maur un témoignage particulier de sa paternelle bienveillance et assurer dans le Pensionnat et l'externat qu'elles dirigent les progrès de l'instruction religieuse, a nommé, par décret du 8 décembre, M. l'abbé Bruchon aumônier de cet établissement.

M. l'abbé Bruchon, du diocèse de Besançon, est un prêtre docte et pieux dont la santé délicate a réclamé le climat du Midi.

La fête de Noël a été célébrée, dans la Principauté, avec la pompe et le concours de fidèles qui accompagnent toutes nos solennités religieuses.

La messe de minuit, chantée par M<sup>gr</sup> l'Evêque, avait attiré une foule pieuse et recueillie. Un artiste monégasque, M. Lefranc, fort ténor, élève de Duprez, a chanté avec un grand talent le *Noël* d'Adam. — Suivant l'usage, une salve de sept coups de canon a salué l'heure anniversaire de la naissance du Christ.

Le lendemain, Sa Grandeur a officié pontificalement à la messe.

La maîtrise a exécuté, avec accompagnement d'orchestre, une messe de Dietsch, dont les soli ont été chantés par M. Trucchi. M. Romette, baryton, a remarquablement interprété, en latin, le *Noël* d'Adam.

Le surlendemain, samedi, a eu lieu, dans la Cathédrale, la fête de l'Œuvre de la Sainte-Enfance; cette œuvre, qui a pour objet le rachat des enfants abandonnés dans les pays infidèles, au moyen d'une humble aumône d'un sou par mois, est placée sous l'active direction du R. P. Guigo, Vicaire, délégué à cet effet par M. l'Archiprêtre.

A 8 heures du matin, Mgr l'Evêque a célébré la Sainte-Messe, pendant laquelle la maîtrise s'est fait entendre.

A 2 heures, plus de six cents enfants des deux sexes remplissaient de nouveau l'église; rien de touchant à voir comme cette nombreuse et fraîche assistance. Sa Grandeur, toujours heureuse de se trouver au milieu de son intéressante jeunesse, avait voulu présider encore la cérémonie. Après l'exécution de divers chants et le tirage des noms des enfants appelés à l'honneur d'être parrains et marraines des petits Chinois, Monseigneur, dans une allocution tour à tour familière et éloquente, a fait ressortir l'importance de l'Œuvre et insisté, avec une satisfaction visible, sur les développements qu'elle a obtenus dans la Principauté. Ensuite, Sa Grandeur a béni solennellement les enfants, et la cérémonie s'est terminée par le Salut du Saint-Sacrement.

Jeudi dernier, vers 7 heures 1/4 du soir, les cris: au feu! mettaient en rumeur tout le quartier de la Condamine. Un incendie venait de se déclarer dans le grenier d'une des écuries de la petite maison Nave, rue des Princes, où le sieur Parodi avait ses chevaux et ses fourrages.

En quelques instants, des secours étaient organisés: toutes les autorités civiles et militaires arrivèrent à la hâte; la compagnie des Gardes, les Carabiniers, la Police, les gardes de nuit du Casino, aidés avec le plus louable empressement par la population

toute entière, réussirent à circonscrire le feu dans le bâtiment où il avait pris naissance. Les pompes du Palais, de la Gare, de la Société des Bains, avaient été amenées sur les lieux. Grâce à l'intelligente direction de ces pompes, à 9 heures, l'incendie était complètement éteint; les écuries et remises étaient brûlées, mais les maisons voisines, évacuées dès le début, par mesure d'ordre et de prudence, avaient été préservées.

Malheureusement nous avons une victime à mentionner, et c'est l'auteur du sinistre qui y a trouvé la mort. Le sieur Brusca (Stefano), charretier au service du sieur Parodi, âgé de cinquante-cinq ans, veuf, natif de Mele (province de Voltri), couchait dans le grenier. Quelques instants avant l'incendie, on l'avait vu y monter; il était ivre et tenait sa pipe à la bouche. Ce détail n'arriva à la connaissance de la Police qu'alors que le bâtiment était complètement en flammes. Après l'incendie, des recherches faites dans les décombres firent retrouver le corps carbonisé du malheureux Brusca.

Les pertes matérielles sont considérables, quoiqu'on ait pu sauver les dix-huit chevaux que contenaient les écuries brûlées. Les harnais et les fourrages ont été la proie des flammes. Ces pertes sont supportées par M. Nave, propriétaire de l'immeuble, assuré à la compagnie l'Abeille, et par les sieurs Augustin Scorsoglio, Pierre Fioupe, Alexandre Brunet et Parodi, tous quatre non assurés.

Ce triste événement et la tragique fin du sieur Brusca ont péniblement impressionné la population. Mais, disons-le à la louange de notre pays, l'incendie de jeudi a permis d'apprécier le dévouement et le courage de tous les assistants. Nous ne citerons personne particulièrement, car chacun, Monégasque ou étranger, a fait son devoir dans cette périlleuse circonstance. Nous ajouterons seulement que si des dégâts ont été commis, comme il arrive toujours dans le premier désordre occasionné par un semblable accident, il y a eu à constater, à côté de cela, certains actes de probité qui font le plus grand honneur à leurs auteurs.

On se souvient d'une perte importante faite, le 4 mai 1878, par un des comptables de la Société des Bains, qui, se rendant en voiture découverte à la gare de Monaco, avait laissé tomber, sur l'avenue de Monte Carlo, un portefeuille contenant 73,000 francs en billets de la Banque de France. La Police se livra immédiatement à toutes les recherches possibles, mais on ne retrouva rien. Des affiches furent apposées dans la Principauté, à Nice et à Menton. 5,000 francs étaient promis à la personne qui rapporterait la somme perdue.

Cependant, dix-huit mois après, M. le Directeur de la Police, qui continuait avec la plus grande activité ses investigations, fut amené à porter ses soupçons sur la femme Massiotta, Italienne, habitant les Bas-Moulins, lavandière, occupée à l'hôtel Beau-Rivage, et qui se trouvait sur l'avenue de Monte Carlo au moment de la perte du portefeuille.

En effet, à cette époque, on vit cette femme se livrer, bien prudemment il est vrai, à des dépenses en dehors de sa position. Elle achetait du linge, des effets, des meubles, qu'elle payait comptant; puis, au bout de quelques mois, elle acquit du terrain. Elle expliquait à ses voisins, qui s'étonnaient de ces achats, qu'elle avait gagné à la loterie italienne. Enfin elle se disposait à faire construire une maison, quand, mardi dernier, sur l'ordre de M. l'Avocat Général, prévenu par M. le Directeur de la Police,

qui n'ignorait aucun de ces détails et jugeait qu'il y avait assez de preuves pour éclairer la justice, une perquisition amena la découverte du portefeuille, dans lequel se trouvaient encore 62,000 francs, 11,000 ayant été dépensés depuis dix-huit mois.

Mise aussitôt en état d'arrestation, la femme Massiotta attend, en prison, le jugement du Tribunal Supérieur.

Vendredi 26, un ouvrier peintre, le sieur Edouard Baillif, âgé de 36 ans, natif d'Angers et domicilié au Carnier, territoire de la Turbie, occupé aux travaux d'une des villas en construction sur l'avenue de la Costa, était allé visiter ses travaux, vers 3 heures de l'après-midi. La matinée s'étant passée, pour lui, en libations répétées, il était dans un état complet d'ivresse; arrivé à la hauteur du 2<sup>e</sup> étage, il perdit l'équilibre, et, tombant la tête la première sur le sol, se fractura le crâne; la mort fut instantanée.

M. le Commissaire de police, prévenu de suite de cet accident, ne put que constater le décès.

Plusieurs journaux de Nice signalent comme chose exceptionnelle le fait suivant que nous avons négligé de mentionner, habitués que nous sommes aux phénomènes de la végétation sous l'influence de notre climat.

« En se promenant aux Moulins, disent ces journaux, notre confrère Alfred Asseline a fait la découverte d'un champ de petits pois, complètement en fleurs.

« Asseline a acheté la récolte. Prix convenu: 60 fr. »

A part ce dernier alinéa, qui est inexact, M. Asseline n'ayant rien acheté du tout, la nouvelle est vraie. Tout le monde peut vérifier le fait. Ce champ de pois est situé à Larvotto, au bord de la mer, au delà du chemin de fer.

## TIR AUX PIGEONS

### CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Vendredi 26 décembre 1879

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 25 mètres.

Partagée entre MM. Orban et le comte Michel Esterhazy (17 sur 17).

PRIX D'HIVER. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 25 mètres.

1<sup>er</sup>, M. le comte Duchatel (14 sur 14);

2<sup>e</sup>, M. Cholmondeley-Pennell (13 sur 14).

18 tireurs.

Lundi 29 décembre 1879

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 25 mètres 1/2.

Partagée entre MM. le baron de Saint-Clair et E. Elsen (8 sur 8).

PRIX DE LA SAINT-SYLVESTRE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres 1/2.

1<sup>er</sup>, M. L. Maskens (5 sur 5), objet d'art;

2<sup>e</sup>, Partagé entre MM. Richard Vitton et E. Drugmann (8 sur 9).

22 tireurs.

Lundi 5 janvier 1880

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 mètres 1/2.  
PRIX DE LA CORNICHE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 26 mètres 1/2.

Vendredi 9 janvier 1880

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 27 mètres.

PRIX DES MOULINS. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 27 mètres.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Toulon.** — Le Commissariat général de la Marine fait publier l'avis suivant :

Les bâtiments entrant en rade de Toulon ont à laisser sur babord un *seul feu rouge* placé à l'extrémité de la jetée extérieure de Saint-Mandrier, et sur tribord deux feux verts, marquant, l'un l'extrémité sud de la grande jetée en construction, l'autre l'extrémité du banc de l'Ane.

Lorsque les travaux de la jetée de la Vieille seront commencés, un *second feu rouge* sera mis en place après avis donné au public.

**Bordighera.** — Jeudi, jour de Noël, S. M. le roi Humbert est arrivé à Bordighera, où la population lui a fait l'accueil le plus enthousiaste. Le train royal est entré en gare à 4 heures et demie. Une tente, surmontée d'un dôme en tapisseries aux couleurs italiennes, avait été dressée près de la voie ferrée pour recevoir Sa Majesté, qu'attendaient le syndic et les autorités du pays. Dans la cour du débarcadère se trouvaient la fanfare de Ventimiglia et des députations d'ouvriers de Bordighera. Sur le parcours de la gare à la villa Bischoffsheim, demeure de la reine Marguerite, des mâts surmontés d'oriflammes étaient reliés entre eux par des guirlandes de lanternes vénitienes.

Après avoir échangé quelques mots avec les magistrats qui le complimentaient, le roi est monté en calèche et s'est rendu à la villa Bischoffsheim. Toute la ville, l'église, les établissements publics, les villas particulières étaient illuminés. Le Roi a quitté Bordighera le lendemain soir.

La santé de la reine se rétablit de jour en jour, et l'on annonce son prochain départ pour retourner à Rome.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Le réveillon de Noël, la semaine des étrennes, tirent Paris de sa torpeur et le font sortir de sa monotonie. Les boulevards sont encombrés par les baraques des marchands ambulants, et on se bat chez les confiseurs. Les bonbons Marie-Christine, les bouchées Murcie sont les friandises en vogue. Tout est à l'Espagne, à présent, à Paris. On se croirait revenu au temps du *Cid*, où c'était des Pyrénées que venait la lumière!...

Le mariage du roi Alphonse, si sympathique à Paris, les désastres qui ont frappé la Péninsule, ont encore resserré les liens d'amitié qui unissent l'Espagne à la France. A propos du mariage royal, il y a un détail charmant, dont aucun journal n'a parlé, et qu'il faut que je vous conte. C'est l'ingénieuse idée d'avoir fait enlever trois mille colombes sur le passage du jeune couple.

On a aussi mentionné, dans le cortège, les voitures de gala inoccupées, mais on n'a pas dit le rôle qu'elles y jouaient d'après la coutume espagnole. Ces voitures, à vide, étaient, conformément à l'antique coutume de la vieille Espagne, conduites par des *coches de respeto* (voitures de respect). Les toilettes portées par la reine, pendant les fêtes, ont été confectionnées à Madrid, quoi qu'on en ait dit. Agir autrement eut été impolitique. Le roi a voulu protéger l'industrie nationale et le commerce du pays. On est tout particulièrement sympathique à la Principauté de Monaco, en Espagne, et voilà pourquoi je note ici ces détails.

L'étiquette terrible de la cour d'Espagne, qui ne s'arrêtait pas devant l'alcôve royale, s'est un peu relâchée, et le roi Alphonse ne s'est pas rendu chez sa femme dans l'étrange équipage de nuit, obligatoire pour ses ancêtres. Le roi, alors, devait être couvert d'un manteau noir; il lui fallait tenir, d'une main, son épée, de l'autre, une lanterne sourde; au bras gauche, une bouteille attachée avec des cordons. Un jeune roi de notre temps n'aurait pu se décider à revêtir cet uniforme, ni à se rendre chez la reine sans en avoir, au préalable, averti la *camerera-mayor* et autres. Le progrès a quelquefois du bon, même pour les rois.

Pour en revenir aux étrennes, si Jérôme Paturot était encore à la recherche d'une position sociale, je lui dirais: « Prenez une carrière qui s'étale de l'amour-propre et de la futilité des gens. » Les grandes fortunes commerciales de notre temps sont faites,

en effet, par les industriels qui spéculent sur ces deux faiblesses de l'humanité. Voyez, par exemple, les confiseurs. Si l'on s'adressait ailleurs que chez certains bonbonniers qui sont à la mode, pour acheter sacs et boîtes, on se croirait compromis, arriéré, déshonoré presque. Vainement, on reconnaît l'abus, l'extravagance, la prodigalité sans compensation sérieuse, qu'il y a dans cette rage, à se faire ruiner par ces marchands aux factures surfaites qui rient de leurs dupes lorsque celles-ci ont les talons tournés; vainement, enfin, la plupart des gens avouent que c'est injuste, absurde, on y va toujours. Hélas! c'est que les moutons de Panurge, aussi, sauteront toujours!...

La tradition des *Revue*s de fin d'année dans les théâtres est aussi une preuve de cette persistance de Paris à ne pas sortir du convenu et des sentiers battus. De tous côtés, elles se succèdent, en ce moment, dans les petits théâtres et les cafés-concerts, luttant entre elles d'idiotie. On ne s'explique pas que ce genre si parisien, si cher au public, soit exploité avec si peu d'esprit et de talent. La parodie des pièces de l'année et l'imitation des artistes en vogue offrent seulement, de temps à autre, quelques scènes récréatives et maintiennent pendant quelque temps sur l'affiche ces pièces malvenues.

A propos de théâtre, le fils de notre ami Monselet a fait, jeudi, à la matinée du théâtre des Variétés, un très heureux début d'auteur dramatique. Il a transposé, en style naturaliste, le *Caprice*, d'Alfred de Musset. Il faut entendre M<sup>me</sup> de Lérés et M. de Chavigny, parlant la langue chère à l'auteur de *Nana* et de *l'Assommoir*, voir le comte enlever son habit dans le feu de sa déclaration à la dame. C'est désopilant au possible, et la salle a fait fête à cette ingénieuse satire.

La fête du *Paris-Murcie* à l'Hippodrome et sa suite, le bal masqué de mercredi — infiniment moins couru et qui n'a pas produit plus de cinq mille francs de recette — ont fait à peu près seuls les frais des plaisirs de Paris pendant ces derniers temps. Les salons particuliers continuent à montrer une réserve désespérante pour les femmes qui ont des épaules à montrer et pour les jeunes gens qui ont des escarpins à user. L'Elysée continue à garder ses lustres éteints — en dépit des clameurs du commerce parisien qui réclame des fêtes pour amener de la dépense sur la place — et il n'y a que M<sup>me</sup> Edmond Adam — en littérature Juliette Lamber — qui exécute le fameux programme de la République aimable, édité par M. Gambetta. Chaque semaine, elle donne des diners, suivis de réception, dans son appartement du boulevard Poissonnière, et elle vient de lancer des invitations pour une redoute costumée et masquée, qui aura lieu le 17 janvier.

Le duc de la Trémoille vient d'avoir la douleur de perdre sa sœur, la baronne de Wykerslooth, qui a succombé à cinquante-quatre ans, après une douloureuse maladie. La baronne était une habituée de vos parages méditerranéens et possédait une villa à Nice. Elle laisse, du chef de son mari, une fortune considérable à son fils. Cette mort ferme pour tout l'hiver le salon de la duchesse de la Trémoille, née Duchatel, un des plus aimables et des plus aristocratiques foyers de Paris.

Les amateurs de peinture ne manquent pas de lieux d'attraction en ce moment. La Société des aquarellistes a ouvert, le 16, une exposition des plus intéressantes, où les toiles signées des noms les plus connus se mêlent aux aquarelles, et le Cercle Saint-Arnaud exhibe toute une suite des œuvres d'un peintre russe, Basile Vereschagin, inconnu jusqu'ici en France, mais qui, dans sa patrie, jouit d'une immense réputation.

Vereschagin est en quelque sorte l'Horace Vernet de la Russie, le peintre officiel de tous les grands faits militaires de l'empire. Le peintre chez lui, toutefois, n'est pas à la hauteur du dessinateur, et l'artiste russe reste loin de l'artiste français, auquel j'associais son nom tout à l'heure. C'est surtout dans des croquis de voyage, dans des scènes prises sur le vif de l'existence des camps que je trouve la marque de son talent. Ses grandes toiles d'un coloris mou, d'une composition théâtrale sont de bien moindre valeur. La dimension du tableau ne fait pas le mérite de l'artiste, et quelques coups de crayon sur une feuille de papier à lettre ont souvent plus de prix que des

coups de pinceau sur une toile de cinq mètres. C'est le cas de Vereschagin. L'exposition de son œuvre n'en est pas moins intéressante et on ne saurait trop féliciter le Cercle Saint-Arnaud d'avoir mis en lumière, pour les Parisiens, le nom de l'artiste russe. Victor Hugo a décidément raison: Paris n'est pas seulement la capitale de la France, c'est celle du monde.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

VENTE PAR LICITATION

En vertu de l'ordonnance rendue sur requête par monsieur le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, à la date du dix-neuf décembre mil huit cent soixante-dix-neuf, et sur la mise à prix fixée par monsieur l'Avocat Général,

Il sera procédé, le vingt-quatre janvier prochain, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à la vente aux enchères publiques des quatre lots restant d'une pièce de terre dénommée domaine de Roqueville, sise à Monaco, au quartier de la Costa, confrontant, au nord, à la ruelle de Moneghetti (Turbie); au midi, à l'avenue de la Costa, et, à l'ouest, à M. Alexandre de Zlotnicki; ces quatre lots portant les numéros 5, 6, 32 et 33 du plan de lotissement déposé au greffe du Tribunal Supérieur.

La vente de ces lots sera faite au mètre carré, suivant les accords qui seront faits entre les acquéreurs et les vendeurs, à l'audience des criées. La mise à prix est de quarante francs par mètre carré, pour les lots n<sup>os</sup> 5 et 6, et vingt-cinq francs le mètre carré, pour les lots 32 et 33.

La pièce de terre dont il s'agit dépend des successions réunies de monsieur François-Christophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, et monsieur le comte Paul de Fersen. Elle est aujourd'hui la propriété de madame Henriette de Kellermann, fille unique héritière de monsieur le duc de Valmy, susnommé, épouse autorisée de monsieur Marino Caraccioli, prince Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome, et des enfants mineurs de monsieur le comte de Fersen, monsieur Paul-Alexis, comte de Fersen, et mademoiselle Olga de Fersen, placés tous les deux sous la tutelle de monsieur Alexis Grégoriwicht de Plestcheyeff, capitaine de husards dans la garde impériale russe, domicilié à Monaco.

Monsieur le prince et madame la princesse Ginetti et monsieur de Plestcheyeff ayant élu domicile chez monsieur Leydet, avocat audit Monaco.

Madame la princesse Ginetti, libre de ses droits, s'étant jointe volontairement aux mineurs pour faire procéder à la vente.

Le cahier des charges, contenant les clauses et conditions de la vente de la pièce de terre dont il s'agit, a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le vingt mars mil huit cent soixante-seize.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> de Loth ou à M<sup>e</sup> Leydet, avocats audit Monaco.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 Décembre 1879

NICE. ch. à vap. le *Commerce*, fr., c. Lambert, sur l. sable.  
 GOLFE JUAN. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.  
 ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.  
 ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.  
 ID. t. la *Fortune*, id., c. Moute, id.  
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id.

ID. b. *St-Joseph*, id., c. Raybaud, id.  
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.  
 NICE. ch. à vap. *Amélia*, id., c. Belhomo, passagers.

Départs du 22 au 28 Décembre 1879

GOLFE JUAN. b. le *Charles*, fr., c. Allègre, sur lest. id.  
 ID. t. la *Fortune*, id., c. Moute, id.  
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.  
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.

NICE. ch. à vap. le *Commerce*, id., c. Lambert, id.  
 GOLFE JUAN. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.  
 ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.  
 ID. b. le *Charles*, id., c. Allègre, id.

RIO MARINA. t.-m. *Junitta*, angl., c. John Skely, id.  
 GOLFE JUAN. t. la *Fortune*, fr., c. Moute, id.  
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sur lest.

ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.  
 NICE. ch. à vap. *Amélia*, id., c. Belhomo, passagers.

AVIS

Le jeudi 25 courant, de 4 à 5 heures de l'après-midi, il a été perdu entre la villa Picciola et le boulevard des Moulins, un bracelet en pierres de grenat montées sur or de Bohême.

La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter à l'hôtel des Bains, contre récompense.

La librairie Visconti vient de publier, dans le *Moniteur des Etrangers*, la récapitulation générale de la liste des étrangers présents à Nice. Prix du numéro: 60 cent.

A VENDRE UN BON PIANO DROIT

S'adresser à l'Imprimerie, rue de Lorraine, 13

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>o</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4<sup>o</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	21	771.7	770.8	771.0	770.8	771.8	8.0	11.8	12.0	9.8					9.0
22	74.6	74.6	74.3	74.0	74.8	9.8	12.2	11.4	9.4	9.0	12.7	69	S S E faible	id.	
23	77.0	77.0	76.5	75.8	76.0	9.8	11.2	10.7	9.0	8.5	13.0	64	calme	beau	
24	76.5	75.9	74.8	74.1	73.9	10.0	12.8	12.0	8.4	7.5	13.2	65	S	très beau	
25	73.3	72.5	72.0	71.7	71.2	7.0	11.8	10.0	7.0	6.2	13.2	65	calme	id.	
26	70.5	70.5	69.5	69.3	70.0	7.1	11.4	9.6	7.5	7.0	13.5	69	id.	id.	
27	71.9	72.8	72.8	73.1	74.0	7.2	12.0	10.0	7.4	6.5	12.7	72	id.	id.	
DATES															
21   22   23   24   25   26   27															
Températures extrêmes { Maxima } 12.6   12.8   12.5   13.2   12.6   11.6   11.5															
Minima { Minima } 5.0   6.8   6.5   6.8   4.8   4.8   4.8															

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 27 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1879-80

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	475	477	481	479	5	503	505	487	
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.													
240	29	55	22 15	16 25	Marseille	mixte matin					7 50	6 35	11 15			1 20
173	21	30	16	11 70	Toulon				6 40	9 49	10	12 36				3 41
47	5	75	4 30	3 15	Cannes		7 06	8 15	9 46	11 10	1 14	2 50	3 45			7 59
16	1	95	1 45	1 10	Nice		8 04	9 25	10 37	12 08	2 05	3 54	4 34			8 57
11	1	35	95	75	Villefranche-s-Mer		8 19		10 45	12 30	2 24		4 44	5 07	6 50	9 44
9	1	10	80	60	Beaulieu		8 30			12 42	2 35		4 53	5 19	7 01	9 56
7		85	65	45	Eze		8 37			12 49				5 26		10 03
					Monaco		8 45			12 57			5 01	5 34		10 11
2		70	55	35	Monte Carlo		9 03		11 23	1 12	3 01		5 11	5 48	7 26	10 29
5		70	55	35	Cabbé-Roquebr.		9 10		11 28	1 18	3 07		5 16	5 53	7 32	10 35
10	1	20	90	65	Menton		9 19		11 41	1 32			6 03	6 37	8 15	10 44
19	2	45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome		4 55	9 43		11 50	1 55	3 40	5 41	6 12	8 05	10 53
173	19	15	13 55	9 65	Gènes		6 32	11 47			3 45	7 10	7 10		10 20	
							12 55	6 05		10 20	10 50		10 50		Sanr.	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	502	10	486	488	492	494	496	498
173	19	45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.			4 17	7 40		7 40	8 35	12 55		4 15
19	2	45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris		6 35		10 20	11 02	12 45	3 18	7 25		10 20
10	1	20	90	65	Menton		7 10	8 30	10 53	11 30	1 20	3 54	7 59	10	10 54
5		70	55	35	Cabbé-Roquebr.		7 20	8 40	11 02	11 38	1 31	4 04	8 09	10 11	
2		70	55	35	Monte Carlo		7 29	8 50	11 12	11 45	1 41	4 14	8 20	10 22	11 16
					Monaco		7 36	8 59	11 19	11 50	1 47	4 24	8 28	10 28	11 22
7		85	65	45	Eze		7 49	9 13	11 31			4 37	8 41		
9	1	10	80	60	Beaulieu		7 57	9 21	11 39			4 45	8 49		
11	1	35	95	75	Villefranche-s-Mer		8 04	9 28	11 45		2 11	4 54	8 58		11 46
16	1	95	1 45	1 10	Nice		8 16	9 39	11 56	12 16	2 22	5 06	9 10	11 03	11 58
47	5	75	4 30	3 15	Cannes		6 08		9 55	12 26	1 43	2 45	5 40	9 29	11 08
173	21	30	16	11 70	Toulon		7 14		11 05	1 19	2 55	3 46	7 01	10 52	11 58
240	29	55	22 15	16 25	Marseille		12	3 23		4 27	8 10	7 38	5 20		
							2 20	5		5 45	10 15	9 15	7 40		

# GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

**SALLE DE RESTAURANT** avec grande terrasse sur la mer  
**TABLE D'HÔTE** Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE  
**SALON DE CONVERSATION** où se trouvent tous les journaux et publications littéraires  
**BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS** en toute saison  
**ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE** Installation récente des plus complètes  
 L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

## TAVERNE ALSACIENNE

MONACO (CONDAMINE)  
 Grand Etablissement de 1<sup>er</sup> Ordre  
 Soupe au fromage, Choucroute, Jambons, saucisses Cervelas, Filet, Rosbif, Biftecks, Volailles Gibier, etc. — BIÈRE DE LUXE  
**M. JAMBOIS, Propriétaire**

**M<sup>me</sup> ASÉ** Leçons d'Italien et de Français. English spoken.  
 Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

## A LOUER VILLA MEUBLÉE AVEC JARDIN

HUIT PIÈCES. — VUE MAGNIFIQUE  
 S'adresser au bureau du Journal

## HOTEL DE RUSSIE et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE  
 A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.  
 MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1879

35 minutes de Nice

# MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

### SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

### SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.